

DELIBERATION

**Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement
des déchets ménagers et assimilés de la Meuse**

nombre de membres : 12

quorum : 7

titulaires présents : 9

pouvoir : 0

ayant pris part à la

délibération : 9

date de la convocation :

24 février 2023

SEANCE DU 7 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le sept mars à dix huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée, sous la présidence de Dominique MOUSSA.

2023/03 N°5

Objet de la Délibération :
V2 Smet au tri

Présents : Mme H.OLIVIER,
MM D.MOUSSA, S.OBARA, J-P.COLIN, P.PICHAVANT, B.GILSON,
B.GOEURIOT,, P.DEHAND, P. HENRY
Étaient excusés : J.ANTOINE, J-L.DURET
Suppléants présents : J.PARROT
Pouvoirs :

Vu la version 1 de l'application Smet au tri conçue en avril 2021,
Considérant la nécessité d'améliorer le fonctionnement de l'application,
Considérant que les évolutions demandées ne peuvent se faire via une simple mise à jour, ces dernières nécessiteront le développement d'une version 2 de l'application
Vu le rapport de présentation soumis à son appréciation,

Entendu l'exposé du Président

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

DECIDE de développer une version 2 de l'application Smet au tri,

SOLLICITE l'aide du Département de la Meuse via son appel à projet « prévention des déchets »

CHARGE son Président de la mise en œuvre de cette décision et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

POUR COPIE CONFORME,
Le Président,
Dominique MOUSSA

